

Monsieur Yannick JADOT
Candidat à l'élection présidentielle
Europe – Ecologie – Les Verts
9, cité d'Antin
75009 PARIS

Paris, le 7 février 2022.

Objet : les attentes de Paralytic Cerebral France et vos propositions concernant les politiques publiques du handicap.

Monsieur,

Les françaises et les français se prononceront, d'ici quelques semaines, sur la personnalité qui sera amenée à présider la république française dans les cinq prochaines années.

Afin que nos compatriotes puissent faire un choix éclairé, il est important que ceux-ci puissent connaître les propositions des différents candidats et candidates.

Paralytic Cerebral France a vocation à représenter toutes les personnes avec paralysie cérébrale (avec ou sans polyhandicap).

Paralytic Cerebral France fédère ainsi différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire, situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Le réseau de Paralytic Cerebral France accompagne, chaque jour, près de 8 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers plus de 200 établissements et services médico-sociaux ou habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 25 000 personnes, proches-aidants et professionnels, mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité de gouvernance du CNCPH, du Conseil de la CNSA et de Collectif handicaps, Paralytic Cerebral France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche...

Paralytic Cerebral France souhaite ainsi connaître vos propositions sur les politiques publiques du handicap et vous invite à vous prononcer sur les trois thèmes suivants qui ne sont aucunement exclusifs des différentes problématiques qui se posent dans ce domaine :

.../...

- Le secteur médico-social du handicap a été durablement déstabilisé par la gestion insatisfaisante du « *Ségur de la santé* », qui n'a permis de répercuter les revalorisations salariales prévues pour le sanitaire et les EHPAD. Il s'agit là d'une lourde erreur pour un secteur qui accompagne, chaque jour, des centaines de milliers de nos concitoyens en situation de handicap. Les professionnels quittent aujourd'hui en nombre le secteur. Les personnes accompagnées et leurs familles se retrouvent, en conséquence, dans un niveau de désarroi inconnu jusqu'alors. Il y a ainsi plusieurs milliers de postes vacants aujourd'hui dans les établissements et services médico-sociaux et combien demain ? En prenant des mesures à contretemps et toujours très tardives, les pouvoirs publics n'ont pas su enrayer cette catastrophe qui impacte gravement la vie des personnes en situation de handicap. A l'heure où l'on parle de politique inclusive et de transformation de l'offre, le secteur est malheureusement au bord du gouffre et Paralysie Cérébrale France est convaincue que, dans ce contexte, peu d'avancées concrètes seront possibles. Les services domiciliaires sont également dans un état déplorable. Quelle est votre vision de la situation et quels moyens entendez-vous mobiliser pour sortir de cette logique de paupérisation du secteur médico-social ?
- La paralysie cérébrale, mais également tous les handicaps au sens large, ont besoin de praticiens mais également de nombreuses professions paramédicales : kinésithérapeute, ergothérapeute, ... Or, Paralysie Cérébrale France et ses ressortissants sont confrontés, comme un grand nombre de nos compatriotes, aux déserts médicaux qui font qu'une personne avec paralysie cérébrale dans une métropole ou un département rural ne pourra pas avoir la même qualité d'accompagnement : réadaptation, rééducation, ... Quelles mesures entendez-vous mettre en œuvre pour résoudre ces difficultés qui ne font que s'accroître depuis 20 ans au point de générer des inégalités de soins insupportables ?
- La crise sanitaire et la gestion du « *Ségur de la santé* » ont démontré que le système de gouvernance des politiques publiques du handicap était à bout de souffle. Il n'est pas raisonnable de penser que nous puissions parvenir à des politiques publiques efficaces avec un Etat et 101 départements c'est-à-dire 101 approches différentes. Ces difficultés sont d'ailleurs renforcées par le fait que l'Etat et les collectivités territoriales ne se parlent pas ou trop peu. La gestion des masques au début de la pandémie, le versement des primes et maintenant la mise en œuvre opérationnelle des revalorisations relèvent souvent de la « cacophonie ». Nous ne pouvons pas continuer raisonnablement avec un secteur médico-social morcelé entre les ESMS relevant de l'assurance maladie, les ESMS en double tarification (AM / CD) et les ESMS du seul ressort des départements. On peut d'ailleurs ajouter à cela la coexistence de plusieurs conventions collectives. Les personnes en situation de handicap sont ainsi « ballotées », au gré des financeurs, sans réelle fluidité de leur parcours de vie. Partagez-vous cette vision et quelles mesures entendez-vous mettre en œuvre pour remettre de la fluidité dans ce maquis administratif ?

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-dessous, un lien pour télécharger le manifeste élaboré dans le cadre de Collectif handicaps (qui rassemble 51 associations nationales représentatives des personnes en situation de handicap) structuré autour de plusieurs axes majeurs : la lutte contre les discriminations, le droit à l'autonomie (dont le choix du lieu de vie), le droit à un niveau de vie décent et la participation à l'élaboration des politiques publiques.

.../...

<https://www.paralysiecerebralefrance.fr/elections-presidentielles-et-legislatives-2022-un-quinquennat-pour-la-conquete-de-nouvelles-avancees-en-faveur-de-lautonomie-et-de-linclusion-des-personnes-en-situation-de-handicap/>

Il va sans dire que Paralyisie Cérébrale France partagera avec l'ensemble de son réseau les réponses qui seront transmises par les candidates et les candidats.

Dans l'attente de votre réponse sur ces trois sujets majeurs, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Jacky VAGNONI
Président

Ce courrier a été envoyé aux candidates et aux candidats suivants :

Fabien ROUSSEL (PCF)
Jean-Luc MELENCHON (LFI)
Valérie PECRESSE (LR)
Marine LE PEN (RN),
Eric ZEMMOUR (Reconquête !),
Yannick JADOT (EELV),
Christiane TAUBIRA (PRG),
Anne HIDALGO (PS)
Emmanuel MACRON (LREM).